



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Commune de
SAINT-JEAN-DE-THOLOME



REVISION DU PLU

Synthèse du DIAGNOSTIC et
ENJEUX du territoire

Document de concertation - octobre 2017



AGENCE DES
TERRITOIRES

ÉTUDES CONSEIL
EN URBANISME
& AMÉNAGEMENT

Au sommaire ...

1. Enjeux socio-démographiques
2. Enjeux d'habitat et de consommation d'espace
3. Enjeux économiques
4. Enjeux d'équipements et réseaux
5. Enjeux de mobilités
6. Enjeux environnementaux
7. Enjeux transversaux



1

Enjeux socio-démographiques



Démographie

- ▶ Enquête de population 2016 : 978 hab.
- ▶ Evolution 1999-2016 : + 31,3 % (+ 230 hab.).
- ▶ Poids démographique :
 - Dans la CC4R : 5,1 %.
 - Dans les 3V : 3,6 %.
- ▶ Indice de jeunesse : 1,41 (en 2012).
 - 0-19 ans : 27,7 %
 - 60 ans et + : 19,7 %.
- ▶ Taille des ménages : 2,5 (pour 354 ménages).
- ▶ Revenu médian (en 2013) : 26 756 €
- ▶ Bénéficiaires du RSA : 8.

EVOLUTION ET MUTATIONS DÉMOGRAPHIQUES	
ATOUPS	FAIBLESSES / BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une évolution portée par une forte dynamique migratoire. ■ Une population jeune, et porteuse de son renouvellement ... ■ Une dynamique sociale favorisée par des ménages plus nombreux et aux profils plus divers. ■ Une population plutôt aisée (revenu médian supérieur à la moyenne départementale), qui a les moyens d'acheter une maison à SJT (... et de se déplacer en voiture). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une évolution modeste. ■ Un faible poids démographique. ■ Mais une tendance (encore modérée) au vieillissement. ■ Une population de plus en plus « urbaine » dans ses comportements et ses attentes, avec parfois des exigences difficiles à satisfaire dans le contexte rural de SJT. ■ Mais de plus en plus de petits ménages (personnes seules), aux besoins spécifiques (en matière de logements). ■ Les ménages les plus modestes pénalisés par le manque de logements financièrement accessibles.





Enjeux socio-démographiques

Une réponse aux évolutions et aux besoins, à adapter localement, ...

ENJEUX SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

- ▶ **Des mutations familiales, sociales et sociétales à accompagner**, induisant :
 - De nouveaux rapports au travail, au "temps libre", à l'habitat, avec des parcours résidentiels plus changeants et plus complexes.
 - (à population égale ...) Un plus grand nombre de logements à produire, et encore plus de diversité dans la taille des logements.
 - Des aspirations, des besoins nouveaux et toujours plus divers, en équipements et services à la population, et notamment aux personnes âgées.
- ▶ **Une fonction d'accueil de la population, qui soit :**
 - adaptée aux capacités d'accueil de la commune (dans le temps / dans l'espace),
 - à la mesure de son rôle de "village" (dans l'armature multipolaire du territoire des 3V), et du scénario d'évolution démographique retenu sur le territoire du SCoT (jusqu'à + 1,6 % par an).

SCoT 3 VALLÉES

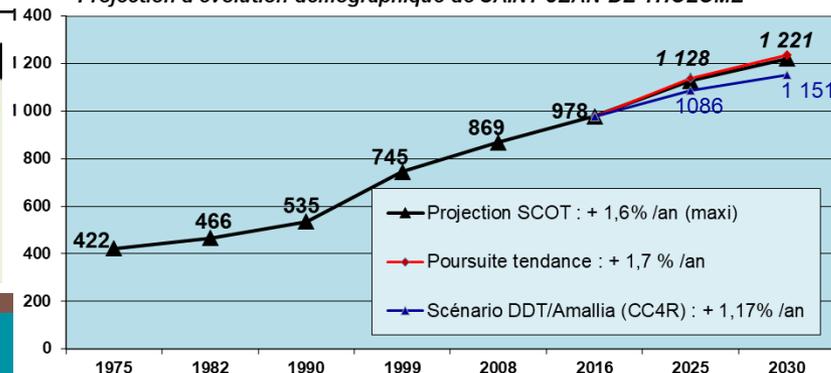
Enjeux

- Permettre à la population locale, et notamment aux jeunes largement présents et aux populations moins favorisées, de rester sur le territoire
- Anticiper et organiser la croissance démographique au sein du territoire
- Répondre aux besoins liés au vieillissement de la population en cours
- Anticiper les besoins de la population jeune d'aujourd'hui

AGENCE DES
TERRITOIRES
ÉTUDES CONSEIL
EN URBANISME
& AMÉNAGEMENT

Commune de SAINT-JEAN-DE-THOLOME

Projection d'évolution démographique de SAINT-JEAN-DE-THOLOME



2

Enjeux d'habitat et de consommation d'espace



- ▶ Logements en 2016 : 536.
 - Rés. Principales : 389 (72,6 %)
 - Rés. Secondaires et logements vacants : 147 (27,4 %).
- ▶ Logements anciens (d'avant 1945) : 22 %.

LOGEMENTS

ATOUPS

- Une progression modeste du parc de logements, alimenté par la croissance des résidences principales (pour des résidents qui travaillent et consomment à l'extérieur).
- Une dynamique de construction encore faible ...
- Un parc relativement jeune, dont le niveau de confort s'améliore ...

FAIBLESSES / BESOINS

- Les revers de la résidentialisation :
 - Régression des résidences secondaires (dont une partie a muté en résidences principales).
 - Faible animation (et accentuation du caractère de commune-dortoir).
- Des risques d'accroissement de la pression constructive (à ne pas négliger) ...
- Mais une proportion importante de logements anciens (d'avant-guerre) vacants ou à améliorer.

Encore peu de logements performants en termes environnementaux (énergie, gestion des eaux pluviales, ..).

Evolution des logements de SAINT-JEAN-DE-THOLOME



- ▶ *Maisons individuelles* : 95,9 %
- ▶ *Propriétaires* : 86,7 % des résidences principales.
- ▶ *Parc locatif social* : 12 : 4PLS / 6PLUS : 2PLAI).

LOGEMENTS

ATOUPS

- Une tendance récente à la diversification du parc, avec l'opération d'habitat collectif du Chef-lieu.
- Et dans cet immeuble : une offre locative sociale (12 logements attribués en 2015).



- Une tension foncière encore contenue sur la commune, mais ...

FAIBLESSES / BESOINS

- Une faible diversité des logements :
 - Dominé par l'habitat individuel,
 - Avec la propriété comme mode d'occupation principal ...



Encore peu d'exemples d'habitat "intermédiaire", entre le collectif et l'individuel pur.

- Une offre locative (privée ou publique) encore insuffisante, par rapport aux besoins.
- Pas de structure d'hébergement temporaire ou spécifique (pour personnes âgées ou en situation de précarité).
- Un marché de plus en plus discriminatoire (à l'accession comme à la location), qui s'ajoute à la pénurie de logements adaptés aux besoins et aux moyens, d'un nombre croissant de ménages, ... et pénalisant leur parcours résidentiel.



Enjeux d'habitat

Des enjeux de mixité, de vitalité et de cohésion sociales ...

ENJEUX D'HABITAT

- ▶ **Une offre en logements adaptée aux besoins et aux enjeux démographiques, c'est-à-dire :**
- ▶ **Un nombre suffisant de logements (aspect quantitatif), qui soit :**
 - Adapté à l'évolution et aux mutations démographiques prévisibles (notamment, à l'évolution du profil des ménages).
 - Mais en adéquation avec le niveau d'équipements actuel et futur projeté (équipements publics, voiries et réseaux divers, dont l'assainissement) ;
 - Et compatible avec les orientations et objectifs chiffrés du SCoT [+ 204 logements à SAINT-JEAN-DE-THOLOME sur 20 ans] ;
- ▶ **Une offre plus diversifiée (en types, en tailles et en statuts d'occupation), plus accessible, ... et qui :**
 - Répond mieux aux besoins exprimés localement.
 - Influe sur la structure de la population, pour préserver, voire restaurer certains équilibres sociaux et générationnels.



Enjeux d'habitat ...

ENJEUX

► Une offre compatible avec les orientations du SCoT, notamment en matière de répartition typologique des logements.

LOGEMENTS	Collectifs	Intermédiaires	Individuels
Pour 100 / 110 logements ►	10 % (seuil, pas de minimum) ⇔ 10/11 logements collectifs	45 % (variable d'ajustement) ⇔ 45/50 logements intermédiaires	45 % (+ 5 % maximum avec l'intermédiaire pas de minimum) 45/50 logements individuels
Densités moyennes	75 L. / hectare (133 m ² / Logt.)	35 L. / hectare (286 m ² / Logt.)	12 L. / hectare (833 m ² / Logt.)
Moyenne générale (pour les villages) : 20 logements à l'hectare			

Moyenne indicative (non prescriptive)



Enjeux posés

- Favoriser la diversification de l'offre en logements, tant sur la typologie (taille du logement, statut) que sur la morphologie (habitat groupé ou intermédiaire, collectif)
- Permettre aux différentes composantes de la population de se loger sur le territoire (jeunes ménages, personnes âgées...) : doter le territoire de logements adaptés pour permettre les parcours résidentiels des ménages
- Réfléchir à la localisation des logements (locatifs, locatifs sociaux et accession sociale) par rapport aux facilités de déplacements (opportunité de transports en commun notamment), mais également par rapport à l'offre de services, commerces et équipements présents

Consommation d'espace

REPERES :

- ▶ Surface consommée par les logements (entre 2005 et 2016) : 6,2 ha, soit 5 200 m² / an, dont 1090 m² / logt. Individuel.
- ▶ Enveloppe urbaine : 61,7 ha.
- ▶ Evolution depuis 2005 : 8,7 ha (+ 16,3 %).
- ▶ Gisement foncier évalué (au sein de l'EU) :
 - Dents creuses de moins de 1800 m² : +/- 30.
 - Espaces interstitiels optimisables : 1 de 3300 m² (la Fléchère).

CONSOMMATION D'ESPACE	
ATOUTS	FAIBLESSES / RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une consommation encore modérée de l'espace par l'urbanisation (faible rythme de construction). ■ Une tendance amorcée à la diminution de la surface consommée par logement. ■ Quelques "espaces vides optimisables" au sein des enveloppes urbaines, (Espaces Interstitiels / Dents Creuses). ■ Un potentiel important de réhabilitation de bâtiments anciens, pouvant satisfaire à une partie des besoins en logements, et non consommateurs d'espace. ■ Un secteur de renouvellement urbain à l'étude : le site de l'ancienne fruitière. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une consommation d'espace par logements plus importante que celle des structures d'origine, avec divers effets préjudiciables : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction et fragmentation des surfaces agricoles. • Impacts paysagers. ■ Un potentiel de consommation très important, offert par le PLU en vigueur (zones 1AU et 2AU : plus de 20 ha ...).



Enjeux d'habitat et de consommation d'espace

L'espace : un enjeu national à traduire à l'échelon local ...

ENJEUX SPATIAUX

- ▶ **L'espace non artificialisé : un "capital" de plus en plus rare** pour les diverses occupations humaines (et d'autant plus sur un territoire montagnard contraint) ...
à considérer avant tout dans ses fonctions agricoles, environnementales et paysagères, et non comme des réserves d'urbanisation future.
- ▶ **Des objectifs chiffrés à étudier et à préciser** (dans le nouveau PADD du PLU), au regard, notamment :
 - De l'évolution observée depuis 2005 (date d'approbation du 1^{er} PLU).
 - Du potentiel de densification et de mutation des enveloppes urbaines délimitées, en tenant compte de la consommation foncière maximale définie par le SCoT des Trois Vallées [*Pour Saint-Jean-de-Tholome : jusqu'à 11 ha* sur 20 ans*].
 - D'un potentiel réaliste de réhabilitation / reconversion (à l'horizon du PLU) du bâti vacant existant (et raisonnablement réhabilitable à l'échéance de 10 ans).

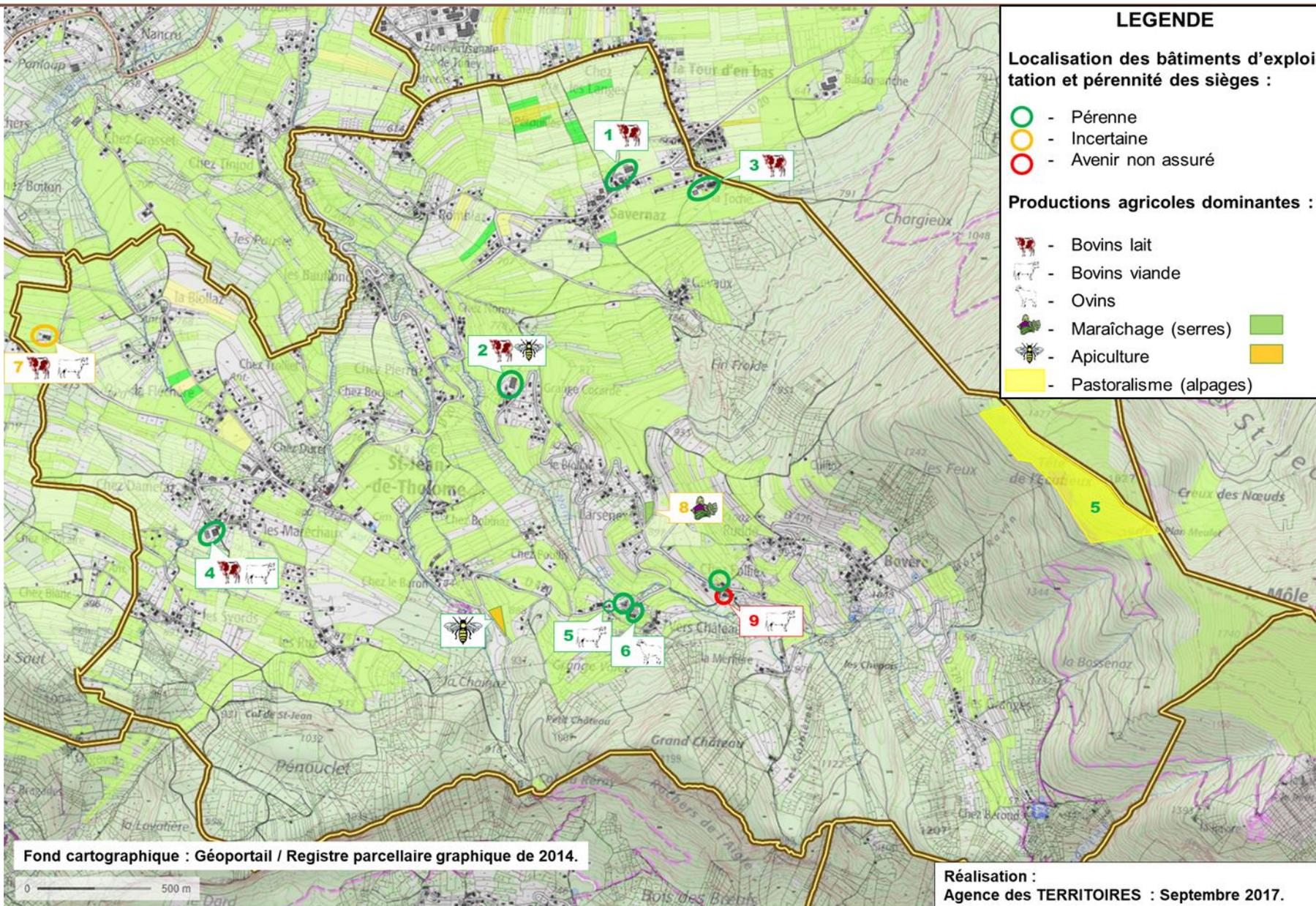
* Consommation foncière maximale non comprises les dents creuses de moins de 1 800 m².

3

Enjeux économiques



Activité agricole



Activité agricole

AGRICULTURE	ATOUTS	CONTRAINTES / FRAGILITES
EXPLOITATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Une majorité d'exploitations professionnelles pérennes à 5/10 ans (6/9). • Bâtiment fonctionnels ou en voie d'aménagement / extension, habitations incluses (ou proches). 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité très peu pourvoyeuse d'emplois. • Plusieurs sièges d'exploitation proches des zones d'habitat, dont l'exploitation N°1 de Savernaz : installation classée. • 2 éleveurs résidant à l'extérieur de la commune (dont l'exploitation N°1).
PRODUCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Production laitière dominante et de qualité reconnue (labellisée). • Tendance plus récente à une diversification des activités (exploitation ovine depuis 2010) / maraîchage bio depuis 2012). 	<ul style="list-style-type: none"> • Production laitière dépendante d'une autonomie fourragère (surfaces herbagères exigée par le cahier des charges de l'AOP)⁽⁸⁾. • Faible poids de l'agriculture dans l'économie locale.
SURFACES	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un plan d'épandage. • Des espaces agricoles et pastoraux entretenus : une composante essentielle du paysage de moyenne montagne et de l'image de SAINT-JEAN-DE-THOLOME. • Surfaces de proximité des sièges relativement importantes et homogènes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques parcelles enfrichées ou en voie d'enfrichement. • Fortes pentes rendant difficile l'exploitation de certaines parcelles. • Relatif morcellement des ilots (déclarés au RPG) travaillés par les exploitants de la commune. • Précarité du foncier : Faible taux de maîtrise foncière / surfaces « sous pression » de l'urbanisation, aux franges des hameaux.
CIRCULATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Accès du bétail (aux zones de pâtures) assez nombreux, et globalement assurés, via des accès privés ou des chemins ruraux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Desserte agricole problématique par endroits (surtout pour les engins agricoles).



Enjeux agricoles

L'agriculture à Saint-Jean : un facteur d'équilibre à part entière ...

ENJEUX AGRICOLES

... A prendre en compte dans ses potentialités et dans ses fragilités.

▶ **A apprécier dans sa dimension multifonctionnelle :**

- **Economique** (production de qualité => alimentation), avec la préservation des conditions de bon fonctionnement et de pérennité de l'activité et de ses outils de production :
 - Grands espaces homogènes (ou de moindre surface, si stratégiques) et complémentarité entre surfaces planes mécanisables (en plaine) / sites en pentes de moyenne altitude / et alpages.
 - Environnement immédiat des sièges d'exploitation (réciprocité des reculs, angle d'ouverture sur les espaces agricoles).
 - Circulations des engins et du bétail.
- **Environnementale et paysagère** : entretien, préservation d'espaces ouverts, et de l'identité rurale et montagnarde du territoire.
- **Voire pédagogique et touristique.**

▶ **Considérer l'espace agricole comme une ressource vulnérable et non renouvelable, à défendre face la pression foncière ...**
(espace convoité pour l'extension urbaine).

Economie locale

ACTIFS ET EMPLOIS	
ATOUTS	FAIBLESSES / BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> ■ De plus en plus d'actifs (et d'actifs salariés), mais ... ■ Deux établissements pourvoyeurs d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> • La Commune • Une société de transports (Gevaux à Savernaz). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ... De plus en plus dépendants de l'emploi extérieur et en corollaire : ■ Une économie locale modeste, et très peu pourvoyeuse d'emplois (moins de 2 emplois localisés à SAINT-JEAN, pour 10 actifs résidents).

- ▶ Population active (15/64 ans) : 463 (2013).
- ▶ Taux d'activités : 81,2%.
- ▶ Taux de chômage : 7,1% (+/-30)
- ▶ Actifs de SJT travaillant hors de la commune : 89,1%.
- ▶ Salariés : 86,1 %
- ▶ Travailleurs frontaliers (2017) : 122 (stable).
- ▶ Déplacements quotidiens domicile travail (hors de la commune) : 388 (2013).
- ▶ Emplois localisés à SAINT-JEAN (2013) : 76.
- ▶ Indice de concentration d'emplois : 17,6 (en régression).



- ▶ *Etablissements en 2014* : 62.
- *Sphère productive* : 21
- *Sphère présentielle* : 41
- ▶ *Entreprises (/2015)* : 39.

ARTISANAT, COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITE

ATOUTS

- Un potentiel de développement sur le site de l'ancienne fruitière et ses annexes, avec un projet de pépinière d'entreprises.



- Un potentiel de développement du tourisme « multi-saisons » et des loisirs sportifs de plein-air en lien avec la valorisation du Môle.

FAIBLESSES / BESOINS

- Peu de commerces et services utiles au quotidien des habitants (16 sur 39), avec en corollaire, ses risques ou effets indésirables :
 - Intensification des déplacements domicile-commerces & services.
 - Pénalisation des personnes à faible mobilité ou non motorisés.
 - Aggravation du caractère de « commune-dortoir ».
- Une très faible opportunité de développement commercial (d'après une étude de la CMA en 2015).
- Une relative dispersion des activités au sein des hameaux, ... et assez peu au Chef-lieu même.
- Une offre touristique quasi-inexistante (pas d'hébergement (hormis la centaine de résidences secondaires) ...



Enjeux économiques

Mixité des fonctions et animation du village, ...

ENJEUX ECONOMIQUES

Des activités artisanales et tertiaires à soutenir et à renforcer ... en cohérence avec une stratégie commune à l'échelle du territoire du SCoT, et considérant les nécessités :

- ▶ **De contenir le phénomène de dépendance (vis-à-vis de l'emploi extérieur) et de limiter les déplacements domicile-travail/domicile-services.**
- ▶ **D'une complémentarité entre certains secteurs d'activités** (tels que l'agriculture, la sylviculture et le tourisme ...).
- ▶ **D'un développement économique, plus qualitatif que quantitatif, c'est-à-dire :**
 - Un développement conciliable avec la préservation des ressources naturelles, des espaces agricoles et des paysages patrimoniaux, ...
 - Une certaine mixité des fonctions urbaines (cohabitation habitat / activités), renforçant l'animation et la vie sociale de la commune.
 - Le maintien des activités en place, voire l'installation d'artisans locaux, et une offre (même modeste) en commerces et services de proximité répondant à des besoins de la vie courante ...



Enjeux économiques

Enjeux

- **Confirmer le positionnement économique** du territoire des 3 Vallées au regard de l'économie Genevoise et de la Vallée de l'Arve
- **Permettre à toutes les entreprises, quel que soit leur situation** (incubation, démarrage, développement...) de s'implanter et évoluer au sein du territoire du SCOT
- **Organiser une stratégie économique** pour le territoire notamment en hiérarchisant et en priorisant le développement des zones d'activités
- **Répartir les emplois sur l'ensemble du territoire**
- **Mettre en adéquation le développement économique et les besoins de déplacements**
- Répondre aux demandes d'installation de nouvelles entreprises
- Développer une offre foncière de qualité, stratégique
- Pérenniser le tissu artisanal sur l'ensemble du territoire
- Maintenir voire développer les emplois industriels



...

Enjeux Economiques



Enjeux Touristiques ▼

Enjeux posés

- **Le juste équilibre entre faire face à l'accueil de nouvelles populations et activités, sans mettre en péril, ni l'activité agricole, ni les ressources naturelles**
- **Maintien du cadre de vie, des identités caractéristiques des territoires**
- **Profiter du dynamisme économique et démographique local pour innover**
- **Identifier une stratégie touristique commune.**

4

Enjeux d'équipements et de réseaux



Equipements et de réseaux

EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS	
ATOUPS	FAIBLESSES / BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Un centre-village qui concentre les équipements institutionnels de base et les services à la population. ■ Des espaces publics récemment aménagés et valorisés (aire de jeux, poids publics, ...). ■ Une école maternelle et élémentaire en projet d'extension (nouveau bâtiment pour la cantine et la salle de motricité). ■ L'existence d'une micro-crèche (privée). ■ Le rôle (indispensable) des associations. ■ L'ancien presbytère (non affecté) : un potentiel ? ... 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un niveau d'équipement relativement faible au regard du caractère très rural de la commune (18,1 équipements pour 1000 hab.). ■ Des attentes et des besoins toujours plus nombreux, de la part des habitants et des associations, en lien avec l'évolution démographique et la diversification des parcours de vie. ■ Des besoins ressentis notamment dans l'action associative (manque de locaux propres). ↳ Le risque pour la commune, de ne pas pouvoir accompagner l'évolution démographique et urbaine dans des conditions satisfaisantes en termes d'équipements (et de réseaux), qui sont de plus en plus coûteux, face à des moyens financiers de plus en plus réduits. <p>La qualité de vie et de services publics aux habitants pourrait alors en être altérée ...</p>

Equipements et de réseaux

Mairie / Ecole



Ecole



Aire de jeux



Ancien presbytère



Poids public / Toilettes publiques



Abri-bus



Equipements et de réseaux

EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

ATOUTS

- Un niveau d'alimentation électrique globalement satisfaisant (en l'état actuel de l'urbanisation).
- Une couverture assurée par les réseaux mobiles 2G/3G/4G et la présence de 2 antennes relais de téléphonie mobile sur le territoire.
- Le déploiement en cours (par le Syane) :
 - D'un réseau numérique à très haut débit en fibre optique (FO), avec une réalisation projetée entre 2019 et 2025 (tracé validé fin 2016). et un nœud de raccordement (NRO) projeté (en contrebas du parking de l'école).
 - D'un service public de mobilité électrique, avec une borne de recharge projetée sur la commune.

FAIBLESSES / BESOINS

- Une alimentation électrique qui pourrait devenir insuffisante dans certains secteurs et en fonction de l'importance de l'urbanisation future.
- Des ouvrages techniques porteurs de servitudes ou de contraintes particulières :
 - Lignes électriques.
 - Réseau radio-électrique.
 - Station de télécommunications.
 - Captages d'eau potable.
- Pas encore de réseau de fibre optique sur la commune.





Enjeux d'équipements et de réseaux

Des enjeux de bonne gouvernance et de cohésion sociale ...

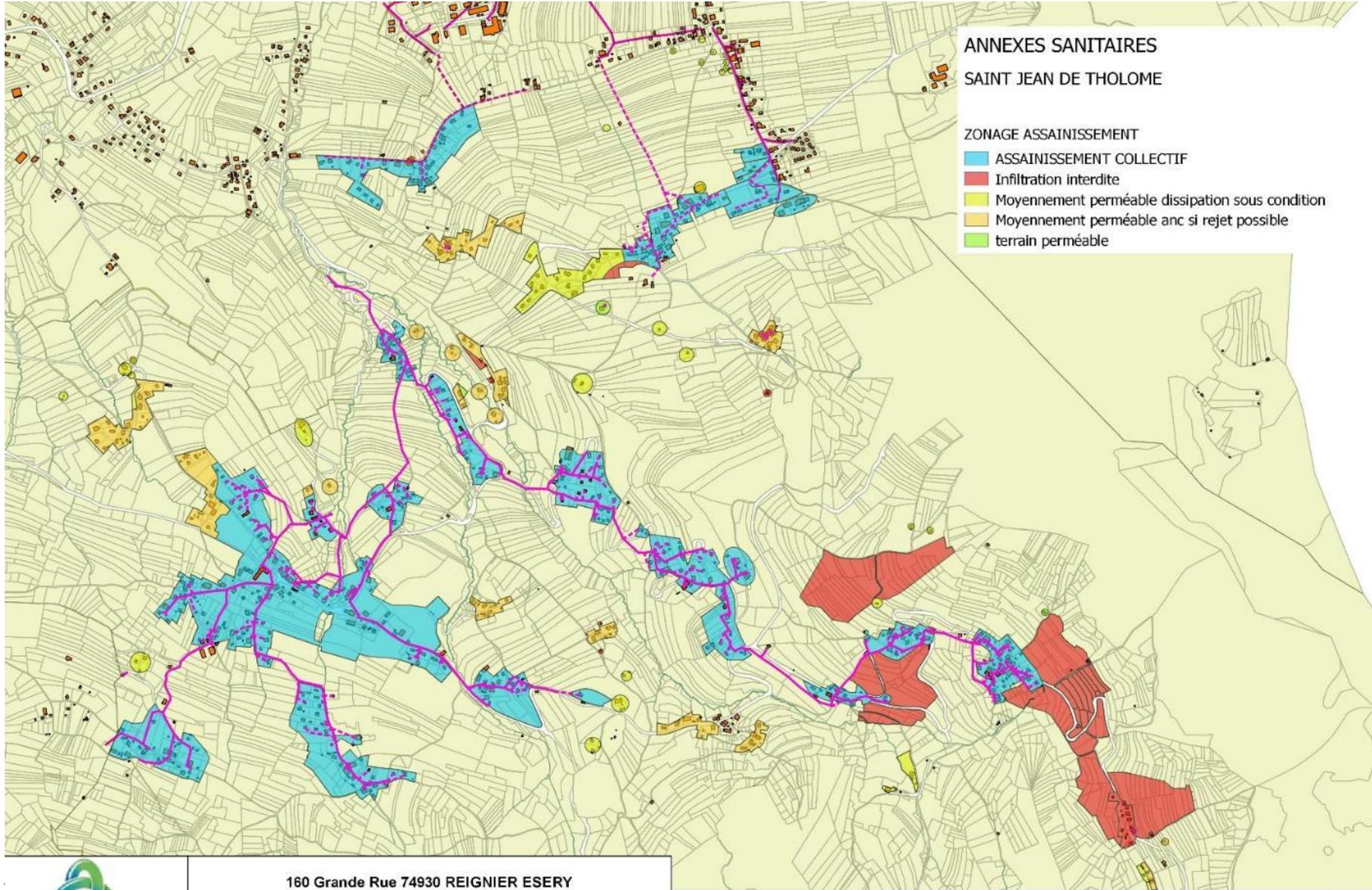
ENJEUX D'ÉQUIPEMENTS

- ▶ **Une politique d'équipements publics et collectifs à ajuster et à adapter :**
 - Aux besoins d'une population plus nombreuse, plus diversifiée et plus exigeante ;
 - Et aux perspectives de développement de l'urbanisation.
- ▶ **Une gestion optimisée des équipements actuels et futurs, c'est-à-dire :**
 - Suffisants et satisfaisants par rapport aux besoins essentiels de la vie courante
 - Bien desservis et accessibles au plus grand nombre, en particulier aux personnes à faible mobilité (ou non motorisées).
 - Rentables, par rapport aux investissements et aux charges de fonctionnement.
 - Qui concilient efficacité et proximité, et privilégient le statut intercommunal des équipements les plus structurants.
- ▶ **La maîtrise publique du foncier (et autres mesures de sauvegarde) : une solution incontournable pour poursuivre la politique communale**
en faveur de l'amélioration et du développement des équipements et des espaces publics et collectifs de proximité,
ainsi que des divers réseaux.



Enjeux posés

- Maintenir l'articulation entre développement urbain et offre d'équipements
- Favoriser les centralités des bourgs et/ou celles de passages par le développement de l'offre de services ? Ou trouver une complémentarité entre ces centralités ?



160 Grande Rue 74930 REIGNIER ESERY
Tél: 04.50.95.71.63

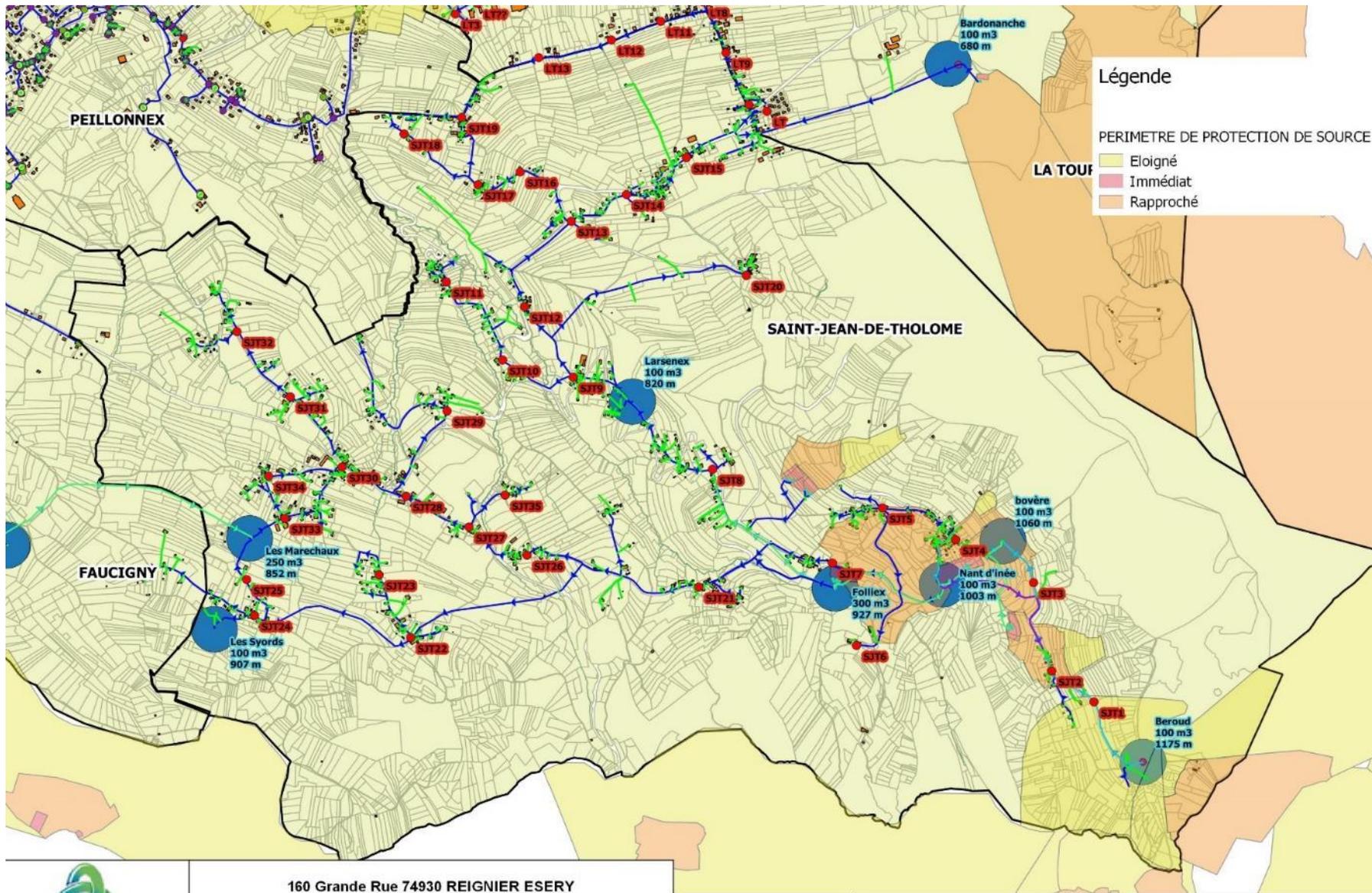
Echelle : 1:12 500 Classe C

Commune : SAINT JEAN DE THOLOME PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT Dessiné par : LF SRB Date : 06-10-2017

AGENCE DES
TERRITOIRES
ÉTUDES CONSEIL
EN URBANISME
& AMÉNAGEMENT

Réseaux sanitaires

RESEAUX SANITAIRES / Assainissement Collectif et Non Collectif		
	ATOUTS	FAIBLESSES / BESOINS
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une compétence déléguée : Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB : 19 communes, 26 en 2018, intégrant la CCVV). 	
ZONAGE / SDA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un zonage de l'assainissement existant (à actualiser et à soumettre à enquête publique). 	
RESEAU d'AC	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réseau de type séparatif (environ 12,5 km). ■ environ 55 % des habitations raccordées ou raccordables au réseau (295 abonnés) ■ Raccordement en cours et projeté à court terme de Savernaz et Romblaz (79 habitations portant le taux de raccordement à 73 %). 	
STEP	<ul style="list-style-type: none"> ■ STEP intercommunale de Bellecombe (32 000 E.H*) en projet d'extension à 50 000, puis à 70 000 E.H à moyen terme. 	* E.H : <i>Equivalents habitants.</i>
ANC	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une carte d'Aptitude des Sols et des Milieux (à l'assainissement autonome) existante (2002). ■ Installations autonomes recensées (+/- 217) et 204 contrôlées en 2015 (94%). ■ Programmes de réhabilitation engagés (depuis 2001), avec des aides importantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans les secteurs concernés : un facteur limitatif ou conditionnel de l'urbanisation. ■ Non conformités sur 52% des installations contrôlées.



160 Grande Rue 74930 REIGNIER ESERY
Tél: 04.50.95.71.63

Echelle : 1:15 000

Classe C

Commune : SAINT JEAN DE THOLOME

RESEAU D'EAU POTABLE VUE D'ENSEMBLE

Dessiné par : LF SRB

Date : 05-10-2017

Réseaux sanitaires

RESEAUX SANITAIRES / Alimentation en eau potable

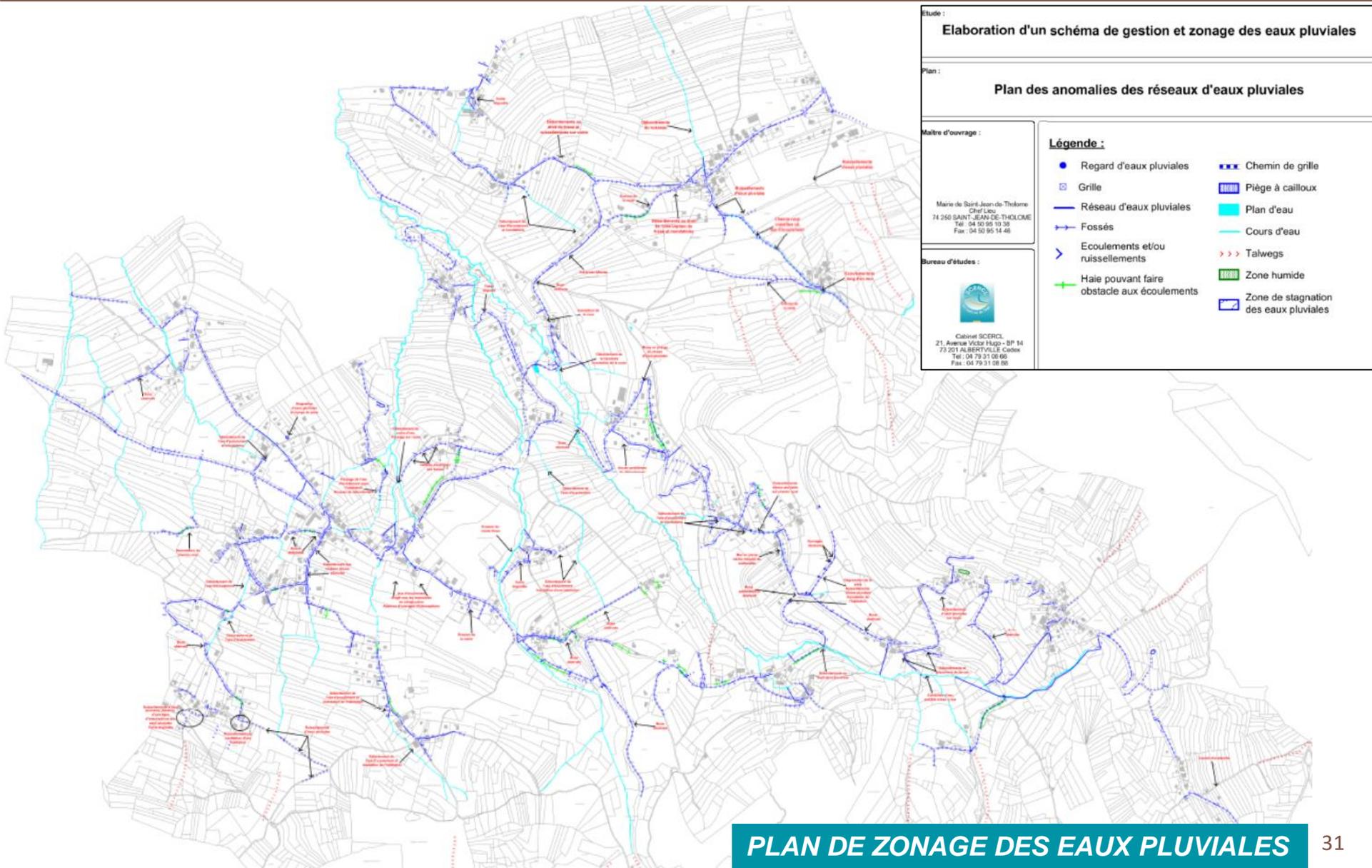
	ATOUTS	FAIBLESSES / BESOINS
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Compétence déléguée en 2017 : SRB. ■ Réflexion sur de nouvelles ressources mobilisables à l'échelle syndicale via de nouvelles interconnexions (intégration des nouvelles communes adhérentes) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ SDAEP de 2009, à réviser et à actualiser (étude en cours 2017-2018) ■ Plan prévisionnel d'Investissement (PPI) à établir (propositions envisagées fin 2018).
RESSOURCES (QUANTITATIF)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Trois captages principaux sur SJT. ■ Un bilan besoin ressource équilibré ■ Apport syndical afin d'assurer un service continu (interconnexion). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Procédure de mis en œuvre des PPR non finalisé pour les captages du Rosay
RESSOURCES (QUALITATIF)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Captages protégés (par DUP) : périmètres immédiats maîtrisés et clôturés. ■ Globalement : bonne qualité bactériologique et physico-chimique (traitement UV). 	
RÉSEAU DE DISTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réseau télésurveillé (32 km). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendement perfectible sur la commune (62%) l'objectif est d'atteindre (75%).
RÉSERVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Autonomie satisfaisante (7 ouvrages de stockage sur la commune / 1 050 m³). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marnage des réservoirs à modifier : temps de séjour trop long
DÉFENSE INCENDIE (DECI)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 34 poteaux incendie couvrent l'ensemble du territoire urbanisé de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bilan DECI de 2013 à actualiser.

Réseaux sanitaires

RESEAUX SANITAIRES / Evacuation des eaux pluviales

	ATOUPS	FAIBLESSES / BESOINS
GOUVERNANCE / ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des structures et outils de gestion locale des cours d'eau (SAGE de l'Arve et contrat de rivière). ■ Un diagnostic hydraulique récent (2015 / 41 tronçons diagnostiqués). ■ Existence d'un schéma de gestion et zonage des eaux pluviales. ■ Un aléa « inondations » connu et répertorié dans le dossier communal synthétique d'information préventive. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Schéma de gestion et zonage des eaux pluviales non opposable, et à actualiser. ■ Pas de document réglementaire des risques (de type PPRn).
RESEAU HYDROGRAPHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un réseau hydrographique relativement développé. ■ Quelques zones humides (3) jouant un rôle tampon. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des phénomène d'érosion des berges (risque principal).
RESEAU EP et DYSFONCTIONNEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Existence d'un réseau d'eaux pluviales (fossés enherbés ponctuellement canalisés) : 14 kms de canalisations + 14 kms estimés de fossés enherbés. ■ 6 principaux corridors d'écoulement. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Absence d'ouvrage particulier (bassin de rétention, dessableur ...). ■ Dimensionnement non satisfaisant d'une partie (60%) des infrastructures de collecte, avec dysfonctionnements hydrauliques résultants (ou risques) : Débordements ruissellements, érosions, ...

Réseaux sanitaires





ENJEUX SANITAIRES

► **UNE GESTION COHERENTE DE L'EAU ... dans un cadre réglementaire et de gouvernance intercommunale renforcés, c'est-à-dire :**

- Une gestion, intégrée, considérant tous les enjeux (inondations, ressources en eau, milieu naturel...) et tous les usages (eau potable, loisirs, énergie, ...) de l'eau.
- Une gestion globale, à l'échelle du bassin versant.

► **LE MAINTIEN D'UN NIVEAU DE SERVICE PUBLIC SATISFAISANT et conforme aux textes en vigueur, ... et en corollaire :**

- L'amélioration de la performance des réseaux (AEP et défense incendie en particulier).
- L'ajustement du développement urbain au niveau d'équipement actuel et futur programmé (en matière de réseaux sanitaires), ... en cohérence avec :
- Les capacités d'alimentation en eau potable (de la population future prévisible) et de défense incendie ;
- Les zonages actualisés de l'assainissement et des eaux pluviales (avec enquête publique à prévoir, conjointement à celle du PLU).



5

Enjeux de mobilités



Mobilités

MOBILITES	
ATOUPS	FAIBLESSES / BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Un service intercommunautaire de transports scolaires (SM4CC), plusieurs circuits vers les établissements du second degré), avec 4 arrêts assurés sur Saint-Jean. ■ Un territoire communal épargné par le trafic de transit et ses nuisances induites (3 routes départementales non classées non structurantes). ■ Le Chef-lieu : Un carrefour routier (RD20 / RD200) récemment aménagé, pour partie sécurisé et mis aux normes d'accessibilité pour les PMR. ■ Un réseau assez dense de voies communales (classées et numérotées), assurant la desserte des nombreux hameaux. ■ La RD 420 : un itinéraire pittoresque classé touristique (en "cul de sac") menant au pied du Môle, offrant de beaux points de vue sur le paysage proche et lointain. ■ Des capacités de stationnement qui s'étoffent (environ 120 places publiques). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pas d'offre performante en transports collectifs (pas de ligne régulière, ni interurbaine). ■ Pas d'offres de proximité alternatives à la voiture particulière (covoiturage, autopartage, TAD local), ■ Hors du Chef-lieu : des conditions globalement peu favorables aux modes de déplacements "actifs" de proximité (piétons / cyclistes), ... ↳ D'où une forte dépendance à la voiture individuelle. ■ Un réseau communal de qualité variable, inadapté sur certains tronçons (croisements difficiles, ...), et de nombreuses voies "en impasse" (avec problèmes de retournement). ■ Des pistes forestières dont le statut reste à clarifier (régularisation foncière).

Mobilités



- P** Principaux lieux de stationnement public :
- Chef-lieu.
 - Cimetière.
 - Chez Bérourd.
 - Bennaz / Col du Réray.





Enjeux de mobilités

Des enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux ...

ENJEUX de MOBILITES

La sécurité, le confort et la diversification des déplacements :

▶ **L'adaptation du réseau de voiries et des espaces publics associés, ...**

pour un apaisement de la circulation automobile et un usage mieux partagé de la voirie, favorisant l'évolution des comportements, et qui :

- Renforce la hiérarchisation du réseau existant et poursuit sa sécurisation, notamment pour le fonctionnement des services de TC.
- Favorise le développement des usages piétonniers de déplacements de proximité (modes "actifs", internes à la commune), au Chef-lieu et en proche périphérie.
- Permettent aux PMR de se déplacer avec la plus grande autonomie possible.

▶ **Une réflexion globale (et multimodale) à mener, en lien étroit avec les modes et les formes de l'urbanisation, ...**

en intégrant les préconisations habituelles du département (le long des RD), sur :

- La limitation des nouveaux accès (le long des RD).
- La définition de reculs adaptés (dans et hors agglomération),
- La sécurisation des arrêts de bus,
- Etc.



Enjeux de mobilités

Des enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux ...

ENJEUX de MOBILITES

- ▶ **Une politique adaptée du stationnement public / privé** (incitative ou dissuasive / aspects fonciers et réglementaires).
- ▶ **Des mesures d'anticipation, de sauvegarde ou d'accompagnement à prévoir ou à reconduire (politique foncière), pour :**
 - L'aménagement / sécurisation du réseau de voiries, intégrant les cheminements piétonniers.
 - L'aménagement d'arrêts de bus (s'il y a lieu), d'aires de stationnement, ...

En concertation avec le Conseil Départemental et l'intercommunalité.

- ▶ **La mobilité "virtuelle" ...**

Ou l'accessibilité du plus grand nombre aux réseaux numériques à haut et très haut débit, comme alternative possible à certains déplacements automobiles (et notamment, comme levier de développement du télétravail).



Enjeux

- **Articuler à toutes les échelles de celle du projet de territoire à celles des opérations d'aménagement, d'une part le transport en commun et/ou les modes alternatifs et/ou les modes doux et d'autre part le développement urbain**
- **Innover pour promouvoir les modes alternatifs et faire évoluer les parts modales sur les déplacements domicile-travail**

6

Enjeux environnementaux

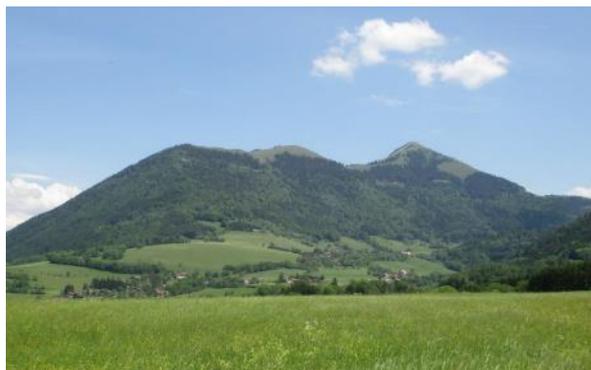


Paysages, patrimoine

PAYSAGES, PATRIMOINE

ATOUTS

- Un site rural et de moyenne montagne, relativement ouvert, bien exposé et ensoleillé, aux reliefs peu oppressants.
- L'empreinte forte de paysages naturels "intangibles", dont le plus emblématique : la montagne du Môle et la pointe de l'Ecuteux.



FAIBLESSES / MENACES

- Un site "qui voit" et "qui s'offre à voir" ...
 - Convoité pour les terrains (de plaine ou de coteaux) les mieux exposés ou en hauteur, offrant des vues sur le môle ou les massifs environnants (points de vue qui se privatisent, se réduisent ou s'altèrent avec la progression de l'urbanisation.
 - **Qui peut rendre très perceptible toute modification de l'occupation du sol,** avec des impacts visuels plus ou moins importants, et parfois peu valorisants ...



Paysages, patrimoine

PAYSAGES, PATRIMOINE

ATOUPS

- Une couverture végétale prégnante (naturelle ou "travaillée" par l'homme) offrant une diversité de motifs végétaux (espèces, formes, dimensions, couleurs) et de perceptions paysagères variables selon les saisons, ...



FAIBLESSES / MENACES

- La régression et le morcellement du domaine agricole.
- Localement : la descente de la forêt, et la fermeture de certains paysages.
- Vieillesse, abandon et régression des vergers traditionnels.
- "L'oubli" et l'abandon progressif des usages ruraux et des espèces végétales locales dans l'aménagement des jardins résidentiels d'agrément.



Paysages, patrimoine

PAYSAGES, PATRIMOINE

ATOUTS

- De nombreuses bâtisses traditionnelles (isolées ou groupées), caractéristiques du patrimoine culturel montagnard, d'autant plus "précieuses", qu'elles sont difficilement reproductibles de nos jours ...
- Un potentiel important de réhabilitation et de mise en valeur.



- Le "Petit patrimoine" (utilitaire ou religieux) : des vestiges symboliques d'une vie collective faite d'entraides et de croyances.

FAIBLESSES / MENACES

- Une urbanisation historiquement dispersée (hameaux traditionnels nombreux et étagés, fermes isolées) qui visait à optimiser l'exploitation du terroir agricole montagnard, ... mais qui a "cautionné" un certain éclatement de l'urbanisation résidentielle, et qui pose aujourd'hui des problèmes de fonctionnement (coût des dessertes VRD) et questionnent d'autant plus sur les lieux préférés de l'urbanisation future.
- Certaines bâtisses traditionnelles à l'abandon et qui se dégradent, dont la valorisation est pénalisée par les contraintes techniques et le coût de leur restauration, ... ou des travaux de réhabilitation parfois peu respectueux des caractères architecturaux d'origine.
- Un petit patrimoine assez peu valorisé.

Paysages, patrimoine

PAYSAGES, PATRIMOINE

ATOUPS

- Des "paysages patrimoniaux" intimement liés à la topographie du territoire et à une économie agricole encore prégnante, ...

conservant une dimension historique et culturelle, ... facteurs d'identité et de qualité du cadre de vie.



FAIBLESSES / MENACES

- Les impacts paysagers de l'habitat résidentiel, en fréquente rupture "culturelle" avec les structures bâties d'origine et la ruralité des lieux :

- Dans ses modes de développement (rarement structurées, et souvent linéaires)
- Dans son adaptation au terrain naturel,
- Dans ses architectures (hétéroclites),
- Dans le traitement de ses abords (jardins, clôtures).



Des paysages identitaires fragilisés, voire altérés par la "rurbanisation" :

- Des repères et des représentations paysagères emblématiques (rurales et montagnardes) qui s'estompent peu à peu devant le développement de nouvelles formes et images urbaines, parfois difficiles à intégrer de façon positive ...
- Un affaiblissement de la qualité, de la valeur identitaire ou "émotionnelle" du paysage perçu (banalisation).



Paysages, patrimoine

Le cadre de vie et l'image rurale de SAINT-JEAN-DE-THOLOME ...

ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

Le cadre physique et paysager de la commune : un capital d'identité et d'attractivité qui reste vulnérable, et qui n'est pas acquis pour toujours ...

- ▶ **Une trame végétale structurante à prendre en compte dans la diversité de ses composantes, de ses fonctions et de ses intérêts.**
- ▶ **Une logique d'urbanisation qui ait "du sens", favorisant à la fois :**
 - "Réparation" d'un tissu bâti résidentiel "effiloché" ;
 - Maîtrise de l'évolution paysagère des espaces "en devenir" (extensions futures).
 - Reconquête et la valorisation du bâti ancien dégradé.
- ▶ **Un cadre bâti contemporain devant (mieux) concilier :**
 - adaptation au site (et à la pente),
 - tradition (respect de la ruralité des lieux),
 - et innovation (notamment les performances environnementales).





Biodiversité et dynamique écologique ...

Pas de biodiversité sans dynamique écologique ...

BIODIVERSITE ET DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

ATOUS

- Gouvernance : Un outil de gestion des Espaces Naturels Sensibles : le Contrat de territoire (CTENS 2017-2021) sur la CC4R.
- Des réservoirs de biodiversité identifiés : ZNIEFF, zones humides, cours d'eau et leurs ripisylves.
- Des continuum de milieux agricoles, forestiers et aquatiques, fonctionnels.
- Un territoire rural majoritairement perméable.

FAIBLESSES / MENACES

- Un mitage du territoire lié à l'urbanisation des nombreux hameaux de la commune, qui fragmente les milieux et contraint les déplacements de la faune sauvage.
- Quelques tronçons routiers accidentogènes.

ENJEUX

- ▶ **Les espaces naturels riches en biodiversité (réservoirs de biodiversité) et leurs espèces associées** (ZNIEFF, zones humides, cours d'eau et leurs ripisylves).
- ▶ **La diversité et la continuité des milieux entre les réservoirs de biodiversité,** Pour faciliter les déplacements des espèces et garantir la dynamique fonctionnelle.





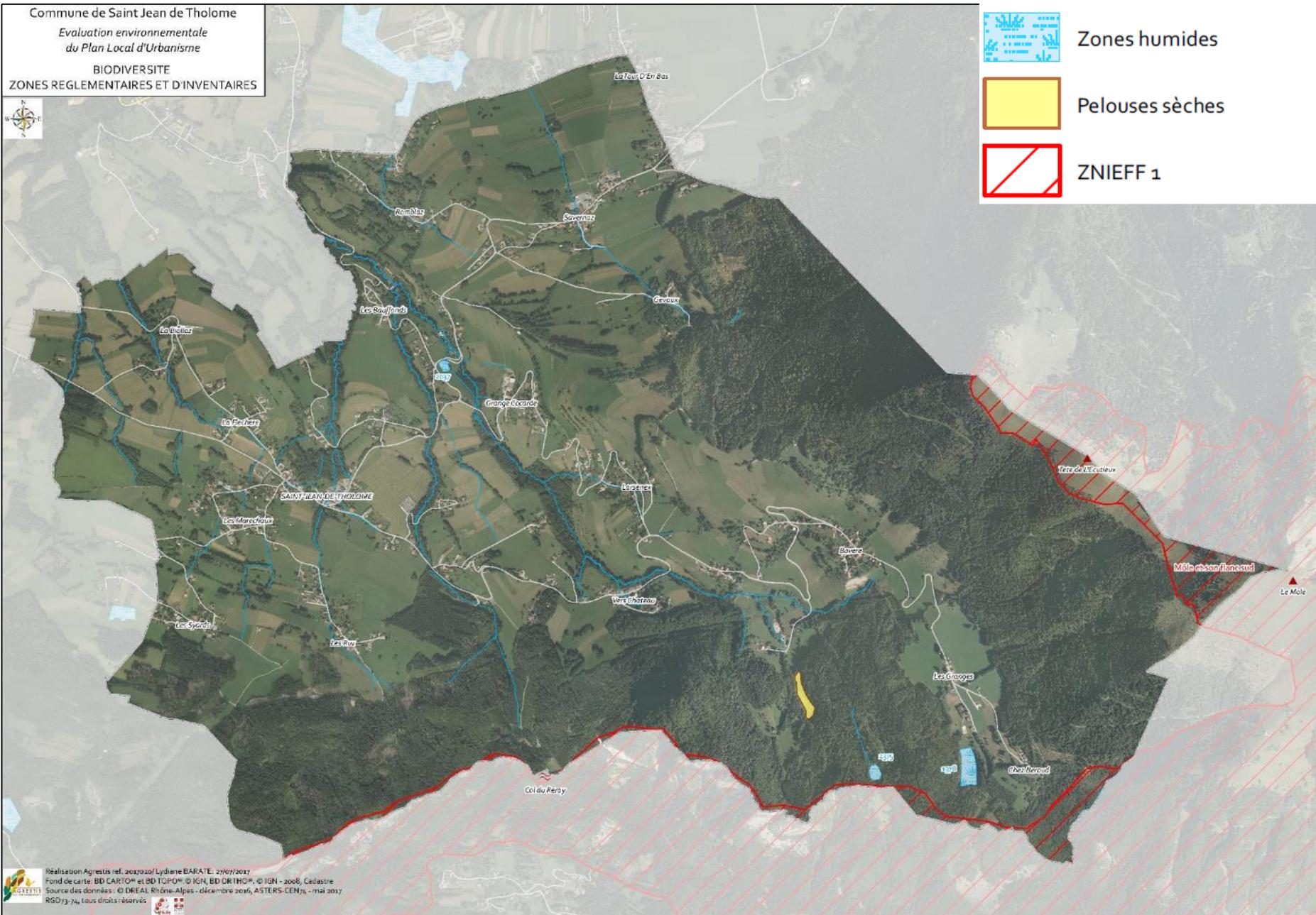
Zones humides



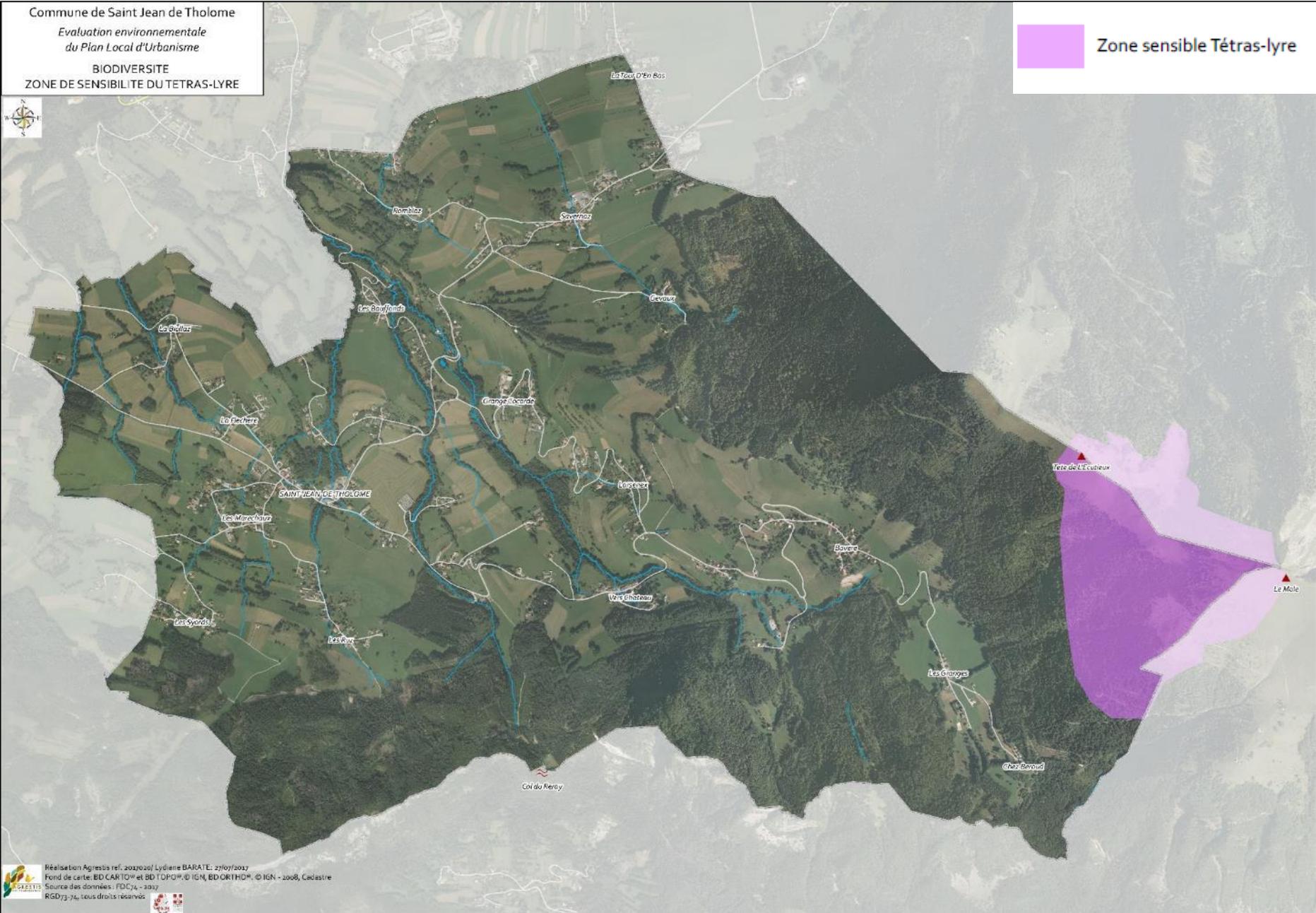
Pelouses sèches



ZNIEFF 1



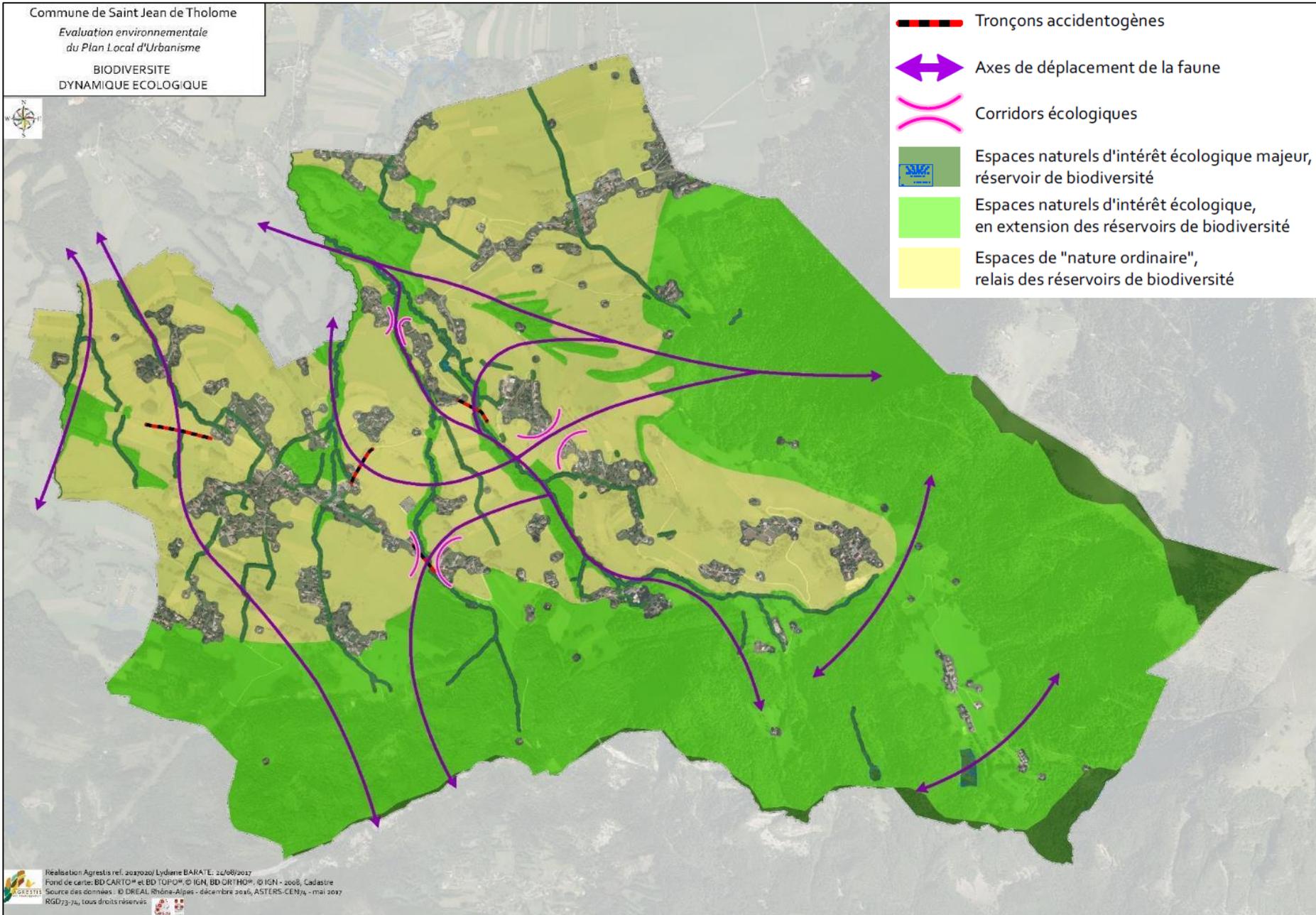
Réalisation Agrestis ref. 20170101/ Lydiane BARATE, 27/07/2017
Fond de carte: BD CARTO® et BD TOPO® © IGN, BD ORTHO®, © IGN - 2008, Cadastre
Source des données: © DREAL Rhône-Alpes - décembre 2016, ASTERS-CEM74 - mai 2017
RGD73-74, tous droits réservés



Réalisation Agrésés ref. 20170201 Lydienne BARATE; 27/07/2017
Fond de carte: BD CARTO® et BD TOP® © IGN, BD ORTHO®, © IGN - 2008, Cadastre
Source des données: FDC74 - 2017
RGD73-74, tous droits réservés



-  Tronçons accidentogènes
-  Axes de déplacement de la faune
-  Corridors écologiques
-  Espaces naturels d'intérêt écologique majeur, réservoir de biodiversité
-  Espaces naturels d'intérêt écologique, en extension des réservoirs de biodiversité
-  Espaces de "nature ordinaire", relais des réservoirs de biodiversité



Realisation Agrestis ref. 2017020/ Lydierre BARATE, 22/08/2017
Fond de carte: BD CARTO® et BD TOP® © IGN, BD ORTHO®, © IGN - 2008, Cadastre
Source des données: © DREAL Rhône-Alpes - décembre 2016, ASTERS-CEM74 - mai 2017
RGD73-74, tous droits réservés

Ressource en eau

RESSOURCE EN EAU	
ATOUS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none">■ Le SDAGE et le SAGE de l'Arve, outils de gestion des milieux.■ Un contrat de rivière en projet : outil de gestion locale des milieux.■ Une ressource protégés à l'échelle communale : périmètres de captages protégés (par DUP), périmètres immédiats maîtrisés et clôturés.■ Les états chimiques des masses d'eau (souterraines et superficielle) sont bons.	<ul style="list-style-type: none">■ Un état écologique moyen de la masse d'eau superficielle.■ Une tension perceptible sur la ressource en eau.
<ul style="list-style-type: none">■ Existence d'un schéma de gestion et d'un zonage des eaux pluviales.	<ul style="list-style-type: none">■ Des dysfonctionnements recensés sur la commune.
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none">▶ La protection de la ressource en termes de quantité, afin d'assurer les usages et le bon fonctionnement des milieux aquatiques.▶ La gestion des eaux pluviales par le maintien des zones humides, des cours d'eau et des corridors d'écoulement.	

Sols et sous-sols

Des qualités agronomiques avant tout ...

SOLS ET SOUS-SOLS	
ATOUTS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none">■ Pas de site ni de sols pollués.■ Des documents visant la protection des espaces agricoles, notamment les espaces pastoraux.	
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none">▶ Le maintien des terres agricoles et de leur valeur agronomique :<ul style="list-style-type: none">- valeur de production agricole et de qualité biologique,- valeur d'usage du cadre paysager.	



Gestion communautaire, mais aussi l'affaire de tous ...

DECHETS	
ATOUPS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ordures Ménagères : Collecte en porte à porte 1 fois par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La distance parcourue pour assurer la collecte et le manque de prestataires, qui engendrent des coûts élevés.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Tri sélectif en place : Collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un ratio perfectible concernant les déchets recyclables collectés.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Compostage : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition (à un tarif préférentiel) de composteurs individuels par le SIVOM de la Région de Cluses. • Compostage des déchets de la cantine du collège et de celle de l'école primaire de SAINT-JEAN. 	

Déchets

Une gestion communautaire, mais aussi l'affaire de tous ...

DECHETS	
ATOUS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none">■ Déchetteries :<ul style="list-style-type: none">• Accès aux deux déchetteries intercommunales.• Deux nouveaux sites de remplacement sur Saint-Jeoire et Peillonex.• Des filières de valorisation et recyclage.	<ul style="list-style-type: none">■ Dispositif de collecte des encombrants mis en place temporairement par la commune, qui engendre des dépôts de tous types de déchets de la part de la population communale et hors-commune.
<ul style="list-style-type: none">■ Déchets des professionnels :<ul style="list-style-type: none">• Déchets spécifiques gérés par des filières privées spécifiques.• Déploiement de la redevance spéciale dès 2017.	
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none">▶ La diminution de la production des déchets à la source : collectes sélectives, compostage, sensibilisation...	



Ressources énergétiques et gaz à effet de serre

Des enjeux planétaires, à prendre en compte à l'échelon local ...

RESSOURCES ENERGETIQUE ET GES	
ATOUPS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none">■ Une utilisation du Bois énergie importante sur le territoire.■ Des installations de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments privés.	<ul style="list-style-type: none">■ Un poids important des transports et du résidentiel dans les consommations d'énergies et les émissions de GES.■ Une dépendance à la voiture individuelle.■ Absence de réseau de transport en commun fonctionnel.
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none">▶ Le développement d'une politique globale d'économie d'énergie : mixité des fonctions, alternatives à la voiture individuelle (déplacements doux favorisés), formes urbaines plus économes en énergie (volumes, matériaux, isolation, orientation, agencement...).▶ le développement de l'utilisation d'énergies renouvelables (filrière (bois-énergie, géothermie, photovoltaïque).	



Qualité de l'air

Des enjeux modérés à l'échelon communal, mais vigilance ...

QUALITE DE L'AIR	
ATOUTS	FAIBLESSES / MENACES
■ Une qualité de l'air globalement bonne ...	■ ... avec toutefois quelques dépassements des normes réglementaires liées aux PM10.
ENJEUX	
<p>▶ La réduction à la source des rejets de composés polluant l'atmosphère :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une politique d'amélioration de l'habitat et le développement de l'utilisation d'énergies renouvelables.• Une organisation du territoire pour limiter les déplacements : mixité des fonctions, développement des alternatives au déplacement en voitures individuelles (modes « doux », covoiturage,...).	



Nuisances sonores ...

Peu d'enjeux, mais des risques ponctuels toujours possibles ...

NUISANCES SONORES	
ATOUPS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none">■ Absence d'axe de transport considéré bruyant.■ Aucune activité bruyante répertoriée.	
ENJEUX	
<p>▶ La quiétude de la population vis-à-vis des nuisances sonores (que peuvent générer certaines activités présentes, ... ou futures).</p>	



Risques naturels et technologiques ...

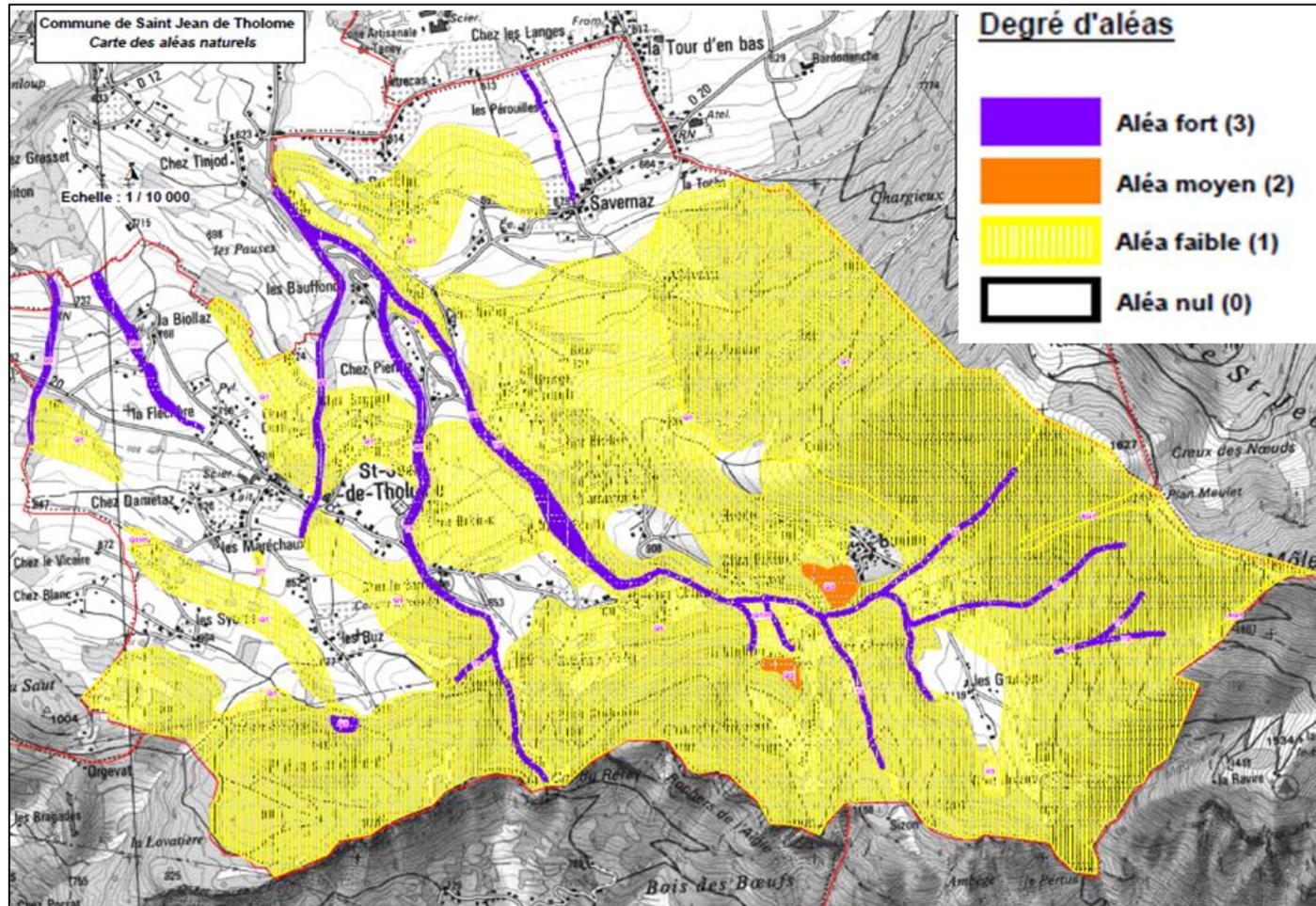
Des risques naturels principalement ...

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	
ATOUPS	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none">■ Existence d'une carte des aléas de 2002 (échelle 1/10 000ème).■ Des outils de gestion du risques d'inondation.	<ul style="list-style-type: none">■ Des aléas naturels présents sur la commune (inondations et coulées de boues en 1987 et 1990).■ ... Mais pas de carte réglementaire des risques (de type PPRn).
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none">▶ La prise en compte de l'ensemble des aléas dans l'aménagement communal afin de limiter la vulnérabilité des aménagements futurs.▶ Le bon fonctionnement hydraulique des cours d'eau et zones humides : rôle tampon lors des forts épisodes pluvieux et de la fonte des neiges.▶ La gestion forestière : rôle de protection contre les risques d'érosion, avalanches et glissements de terrain.	



Risques naturels ...

4 types d'aléas naturels : Avalanches / Mouvements de terrain / Inondation / Manifestations torrentielles / Sismicité « moyenne » (niveau 4).



7

Enjeux transversaux



AGENCE DES
TERRITOIRES
ÉTUDES CONSEIL
& AMÉNAGEMENT



Enjeux environnementaux transversaux

Enjeux		Moyenne	Enjeux transversaux
BDE	Les espaces naturels riches en biodiversité (réservoirs de biodiversité) et leur espèces associées (ZNIEFF de type I, zones humides, cours d'eau et leur ripisylve).	1,7	<p>L'équilibre entre le développement urbain de la commune, la ressource en eau et la préservation des espaces naturels, agricoles et des espèces associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préserver un cadre de vie de qualité : protection des espaces naturels, de l'agriculture extensive et des dynamiques de déplacement de la faune sauvage. Gérer les risques naturels, liés notamment aux inondations et aux mouvements de terrain. Protéger la ressource en eau en termes de quantité et de qualité.
BDE	La diversité et la continuité des milieux entre les réservoirs de biodiversité, afin de faciliter les déplacements des espèces et garantir la dynamique fonctionnelle.	2	
EAU	La protection de la ressource en termes de quantité, afin d'assurer les usages (dont l'alimentation en eau potable) et le bon fonctionnement des milieux aquatiques.	2,2	
EAU	La gestion des eaux pluviales par le maintien des zones humides, des cours d'eau et des corridors d'écoulement.	2,2	
EAU	La qualité des cours d'eau, notamment au regard des installations en assainissement non collectif non conformes.	1,8	
RISQ	La prise en compte de l'ensemble des aléas dans l'aménagement communal afin de limiter la vulnérabilité des aménagements futurs.	1,8	
RISQ	Le bon fonctionnement hydraulique des cours d'eau et des zones humides : rôle tampon lors des forts épisodes pluvieux et de la fonte des neiges.	2	
RISQ	La gestion forestière : rôle de protection contre les risques d'érosion, avalanches et glissements de terrain.	1,8	
SOLS	Le maintien des terres agricoles et de leur valeur agronomique : valeur de production agricole et de qualité biologique, et valeur d'usage du cadre paysager.	1,8	





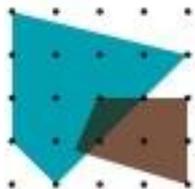
Enjeux environnementaux transversaux

Enjeux		Moyenne	Enjeux transversaux
BRUIT	La quiétude de la population vis-à-vis des nuisances sonores.	1	<p>Une stratégie énergétique globale qui vise à réduire les consommations et limite les émissions de gaz à effet de serre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer et organiser le territoire pour réduire les déplacements en voiture individuelle, en favorisant les déplacements de proximité. • Favoriser le développement des modes de déplacement doux ou des transports en commun / à la demande. • Développer des formes urbaines et architecturales peu consommatrices d'énergie et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.
DECH	La diminution de la production des déchets à la source : collectes sélectives, compostage, sensibilisation...	1,5	
ENER	Le développement d'une politique globale d'économie d'énergie : mixité des fonctions, alternatives à la voiture individuelle (déplacements doux favorisés), formes urbaines plus économes en énergie (volumes, matériaux, isolation, orientation, agencement...).	2	
ENER	La dynamique de développement des énergies renouvelables, et notamment la filière bois-énergie.	1,5	
AIR	<p>La réduction à la source des rejets de composés polluant l'atmosphère :</p> <p>↳ Une politique d'amélioration de l'habitat et le développement de l'utilisation d'énergies renouvelables.</p> <p>↳ Une organisation du territoire pour limiter les déplacements : mixité des fonctions, développement des alternatives au déplacement en voitures individuelles (modes « doux », covoiturage,...).</p>	1,8	

DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

.....

Commune de **SAINT-JEAN-DE-THOLOME**



AGENCE DES
TERRITOIRES

ÉTUDES CONSEIL
EN URBANISME
& AMÉNAGEMENT



Merci de votre attention ...

Synthèse du DIAGNOSTIC et ENJEUX du territoire
Octobre 2017

.....